

du Crédit social. Je pense que si le gouvernement peut demander à la Banque du Canada de financer quelques petites parties comme cela se fait présentement, la même Banque du Canada pourrait financer tous les investissements du gouvernement, quels qu'ils soient.

M. Grégoire: Monsieur le président, je dois dire que le comté de Roberval est également un très beau comté, il compte des gens très sympathiques et je serais très heureux d'être député de Roberval. Mais étant donné qu'ils ont déjà un bon représentant et étant donné que j'aime également énormément mon comté de Lapointe et mes électeurs, je préfère tout de même garder le comté de Lapointe.

J'avais un autre point à soulever en marge de l'article 3 du bill C-151, mais avant de soulever ce point qui me tient à cœur, je voudrais tout d'abord appuyer la demande de l'honorable député de Kootenay-Ouest qui, en fait, est raisonnable puisque l'honorable député de Kootenay-Ouest a été appuyé par l'honorable député de Cariboo (M. Leboe) et par l'honorable député de Chapleau (M. Laprise) à l'effet que la Banque du Canada finance les constructions ou les développements du National-Canadien ou des autres corps publics. Or, aujourd'hui, la Banque du Canada, lorsqu'elle achète des obligations, va en acheter dans l'entreprise privée. Alors, je me demande si la Banque du Canada a le droit d'aller acheter des obligations dans l'entreprise privée, si elle a le droit de prendre des actions ou des obligations d'entreprises privées, pourquoi n'aurait-elle pas le droit de le faire pour les corps publics, pour les municipalités, pour les provinces, pour les corporations de la Couronne? Et, à ce moment-là, si la Banque du Canada achète des obligations dans les corps publics, municipalités, provinces ou compagnies de la Couronne, je me demande pourquoi la Banque du Canada, qui est un autre corps public, cherchait à faire de l'argent à même un corps public? C'est comme si la main droite chercherait à voler la main gauche. Alors, puisqu'on admet en principe—et cela se fait—que la Banque du Canada peut acheter des obligations émises par des entreprises privées, pourquoi ne pas reconnaître le fait pour les entreprises de l'État? Il me semble que ce serait ce qu'il y a de plus logique. Et si la Banque du Canada peut acheter des obligations des entreprises de l'État, je me demande pourquoi la Banque du Canada qui est elle-même une entreprise de l'État, qui est une Banque de l'État, devrait faire des profits à même les entreprises de l'État?

Ce serait illogique et ridicule. Et, à ce moment-là, on en arrive à la conclusion la plus logique et la plus simple que suggérerait le député de Kootenay-Ouest, appuyé par le dé-

[M. Laprise.]

puté de Cariboo et le député de Chapleau, et c'est que la Banque du Canada finance au simple coût administratif les corps publics et les entreprises publiques, les entreprises de l'État. C'est simple. La Banque du Canada le fait pour l'entreprise privée; à plus forte raison, devrait-elle le faire pour des entreprises de l'État.

Maintenant, je voudrais soulever un autre point. On dit ici que le réseau du National, donc les chemins de fer Nationaux, est autorisé à faire des dépenses d'établissement n'excédant pas, dans l'ensemble, 264 millions de dollars, dont 79 millions pour des propriétés ferroviaires et 15 millions pour la construction d'embranchements.

Monsieur le président, j'aimerais poser une question au ministre du Revenu national et président du Conseil du Trésor. Ont-ils été exécutés, ces travaux-là? Dans le Québec? J'aimerais en connaître le détail par province. Je le demande au ministre du Revenu national, mais il n'aura peut-être pas les chiffres; il ne sera peut-être pas capable de nous les donner avant dix heures. A tout événement, on pourra suspendre l'étude de l'article pour y revenir demain, mais j'aimerais savoir où tout cela a été fait. Si le National-Canadien a fait des améliorations ou construit des nouvelles lignes de chemin de fer, je ne crois pas que ce soit fait dans le Québec.

Si je prends la région du Saguenay-Lac-St-Jean comme exemple, il n'y a pas eu d'amélioration sensible sur notre réseau ferroviaire, parce que le train est aussi mauvais qu'avant. S'il va un peu plus vite, c'est parce qu'il ne s'arrête plus aux différentes stations où il arrêtait auparavant. C'est la seule raison. Il va toujours à 60 milles à l'heure: 20 milles de haut en bas, 20 milles de gauche à droite et 20 milles en avant, pour un total de 60 milles à l'heure.

Maintenant, je m'aperçois également, après enquête à ce sujet, que le nombre de milles de lignes de chemins de fer actuellement en service dans le Québec est plutôt diminué qu'augmenté.

Alors, où avons-nous fait ces travaux-là? Où avons-nous fait ces constructions-là? Le matériel, où a-t-il servi? Le matériel nouveau? Je sais que nous avons enlevé plusieurs trains dans le Québec. On a ajouté par contre, pour le temps de l'Expo, le Rapido entre Québec et Montréal, quatre services par jour dans chaque sens. Cela a été une amélioration sensible pour relier Québec et Montréal.

J'espère qu'avec toutes les dépenses et tous les montants qui sont consentis aujourd'hui, le même service pourra être donné, même après l'Expo, puisque ce train-là était pratiquement toujours rempli et qu'une quantité de personnes ont employé ce train pour aller